

souffrir de toutes façons et qu'ils firent participer à la bataille de la Sambre, les exposant à côté de leurs canons au feu du combat. Le combat terminé, les Allemands se précipitèrent sur le village et saccagèrent un grand nombre de maisons.

**BONHEIDEN**, comm. de la prov. d'Anvers; à 22 kil. de Duffel, à 5 1/2 kil. de Malines, de Rijnemam, et de Wavre-Notre-Dame.

Pop. 2,860 hab.; — sup. 1,393 hect.  
Arr. adm. et jud. de Malines; cant. de j. de p. de Duffel. — Archev. de Malines.

Sol sec et sablonneux sur les hauteurs; argileux dans la partie basse; — pays agricole. — Marais et étangs.

Cours d'eau: le Boeymeerbeek.  
Château d'architect. féodale, du XVI<sup>e</sup> siècle. — Église de 1904-05.

*Bonheyde*, 1558; *Boyen heyde*, 1560; Bonheyden ou Bonheiden dépendait autrefois de Malines dont il formait un fief. Au hameau de Pasbrug, qui en est aujourd'hui une dépendance, existait anciennement la cour censale de Beffer, centre d'une agglomération de villages formant le pays d'Arkel. La seigneurie de Bonheiden appartint, au XVI<sup>e</sup> s., successivement aux familles Charles, Straignaert, Mechelman, Spira. Philippe IV la vendit, en 1648, à la famille d'Ittere de Castre en la faisant relever du Brabant; en 1705, elle fut cédée à Pierre de Romrée, seigneur de Mazy, Padenborch, Zellaer, Canegem.

— Au spirituel, dès le XV<sup>e</sup> s., la paroisse de Bonheiden faisait partie du doyenné de Bruxelles, et le droit de nomination à la cure appartenait au chapitre de la collégiale de Malines.

Pop. en 1840, — 1,287 hab.  
» » 1890, — 2,080 »  
» » 1910, — 2,680 »

**BONINNE**, comm. de la prov. de Namur, sit. à 3 kil. environ de la route de Namur à Louvain; à 6 kil. de Namur, à 3 kil. de Champion et de Gelennes, et à 204 m. d'alt. au seuil de l'église.

Pop. 534 hab.; — sup. 535 hect.  
Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. de Namur. — Ev. de Namur.

Sol argileux; coteaux boisés; — agriculture; — minerai de fer. — Carrières d'argile blanche très onctueuse, pour la porcelaine; terres plastiques.

Église gothique de 1853, ruinée par la guerre en 1914. — Château de Boninne.

Anc. seigneurie hautaine qui, en 1655, fut aliénée par Sa Majesté en engagère, en faveur de Guillaume de Gaiffier. Otton Ernest de Gaiffier, son fils, écuyer, la releva en 1664, et elle est restée dans cette maison jusqu'en 1782; messire Pierre Baudouin de Gaiffier, seigneur de Houx, Maharenne, etc., la vendit au sieur Barbaix, avocat, qui en fit relief la même année (1782). — Mairie de Namur.

Voir *Pesche*, partie historique.  
D'aucuns écrivent *Boninnes* et *Bonines*.

Pop. en 1816, — 333 hab.  
» » 1840, — 543 »  
» » 1890, — 702 »  
» » 1910, — 606 »

1914. — Le village de Boninne a été bombardé par l'artillerie allemande du vendredi 21 août au dimanche 23. L'église et q. q. maisons ont été trouées d'obus; deux immeubles ont été incendiés par l'artillerie.

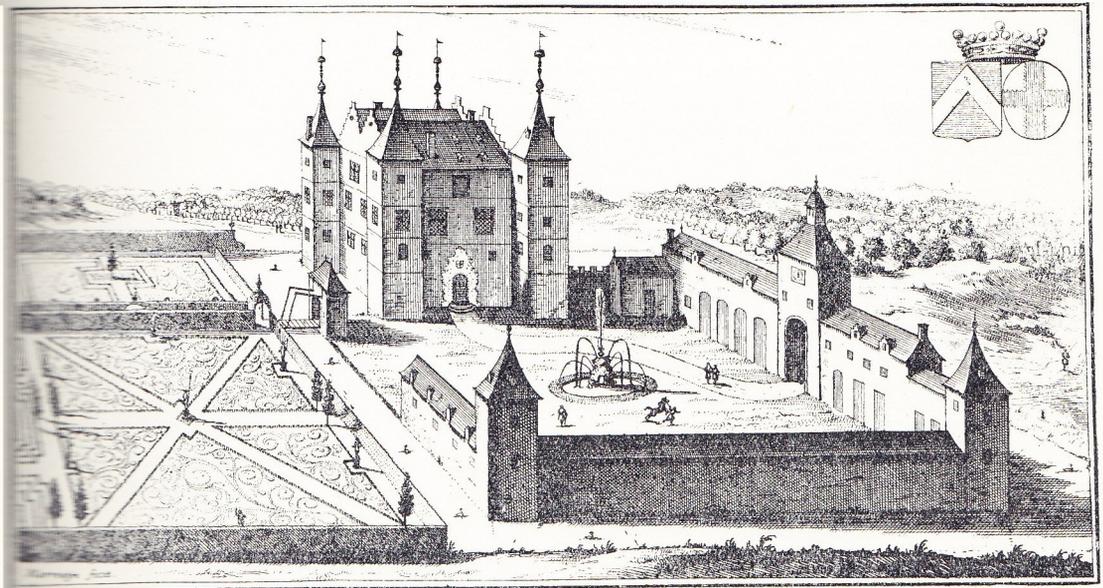
Lorsque les troupes allemandes entrèrent, dans l'après-midi du 23, à Boninne, il n'y demeurait qu'une poignée d'habitants; mettant le feu à une cinquantaine de maisons, elles livrèrent les habitations au pillage le plus complet. A l'église, elles commirent des actes de vandalisme sacrilège. Elles s'emparèrent des hommes restés au village et les firent marcher devant elles, pour les conduire à Bouge: quatre habitants de la commune périrent ce jour-là, à Bouge et à Namur.

**BONLEZ**, comm. de la prov. de Brabant; à 7 kil. de Wavre, à 35 1/2 kil. de Nivelles, à 4 kil. de Grez-Doiceau, et à 77.58 m. d'alt. au seuil de l'église.

Pop. 425 hab.; — sup. 857 hect.  
Arr. adm. et jud. de Nivelles; cant. de j. de p. de Wavre. — Archev. de Malines.

Terrain gén. accidenté; sol argileux et sablonneux; — agriculture. — Filature de lin. Bois. — Tumulus.

Cours d'eau: le Train et le Glabais, aff. de la Dyle; fontaines ou sources.



Castellum Bonlez

La route de Wavre à Huy traverse le territoire. Château antique de Bonlez.

On a écrit d'abord *Bonlei* (1175), *Boulers* (1171 et 1637), et *Bouleir* (XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s.); cette dernière forme s'est transformée en *Bouler*, *Bouleer*, *Boleir* et *Boulez*. On a écrit aussi *Balleer* (1374), *Baulter* (1542) et *Bonley* (1666), mais on a adopté de préférence l'orthographe *Bonlez*.

Bonlez dépendait, sous l'anc. régime, de la mairie de Grez; on le comprit, en l'an III, dans le canton de Grez, qui a été réuni, en 1822, à celui de Wavre. — Ce village formait anciennement deux juridictions différentes, qui toutes deux suivaient la coutume de Louvain.

Au XV<sup>e</sup> s., une branche de la famille de Walhain posséda Bas-Bonlez, où elle avait des cens, des rentes, les bois et les amendes; tandis qu'à Haut-Bonlez les de Glymes avaient en plus une cour et des jageurs. Plus tard les deux localités eurent les mêmes maîtres et, dans toutes deux, la haute justice fut cédée par le domaine, d'abord, à titre d'engagère, moyennant 800 livres (17 août 1630), puis par vente absolue (le 7 déc. 1643) moyennant 1,800 livres en sus de ces 800 (relief du 5 février 1645).

Christophe Van Etten, seigneur de Couwerborch, fut premier seigneur haut-justicier de Bonlez (relief du 10 mai 1625). Sire Louis-François Verreycken, fils de Louis Verreycken, chevalier, seigneur de Sart ou Laurensart, etc., acquit Bonlez comme beau-frère de Van Etten. — Jacques-Joseph de Verreycken, vicomte du Breucq, et Philippe-François-Roger de Varrick, comte de Sart, seigneur de Court-Saint-Etienne, relevèrent Bonlez: le premier, le 5 avril 1740; le second, le 14 mars précédent; mais ce dernier en conserva la possession, qui passa, plus tard, à François-Bernard-Henri-Roger Vander Gracht, baron de Rommerswael de Vremde (relief du 21 mai 1785), puis à son beau-frère, Léopold de Gavre, fils de François-Joseph-Rase, prince de Gavre (relief du 25 juillet 1788).

En l'an XIII, un noble hollandais, le baron de Lockhorst, chevalier du Lion belge, etc., acheta Bonlez, qu'il laissa, à sa mort, à sa fille, Hermine de Lockhorst de Toll et Veenhuyzen, veuve de F. W. de Heeckeren de Nettelhorst, et qui épousa, le 15 oct. 1829, Charles-Napoléon-François-Joseph, duc de Looz-Corswarem.

Le fief primitif de Bonlez, qu'on relevait de Walhain, reçut successivement de notables accroissements. Lorsqu'il devint une baronnie, en 1643 (en faveur de Louis-François Verreycken, chevalier), et lorsqu'on ordonna son annexion au comté de Sart, en 1675, il avait haute, moyenne et basse justice, un château, une cour féodale, etc., etc.

La ferme del Herbe a donné son nom à une famille qui possédait, dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> s., une partie importante de la seigneurie de Dion-le-Val.

Haut-Bonlez, avant d'être réuni à la baronnie de Bonlez, eut pour seigneurs les Ripemont. L'un d'eux, nommé Jacques, est cité, en 1312, comme relevant du duché de Brabant des biens et des cens à Dion; le *Latynsboeck* de cette année ajoute qu'il était maire de Gembloux. Baudouin de Glymes succéda aux Ripemont et transmit le domaine à ses descendants, de qui les Hosden héritèrent, par le mariage d'un des leurs avec Adrienne de Glymes.

Les deux Bonlez souffrirent beaucoup, en 1542, des ravages des troupes de Van Rossem.

Pop. en 1816, — 414 hab.  
 » » 1840, — 831 »  
 » » 1890, — 547 »  
 » » 1910, — 504 »

**BONNE-ESPERANCE** (abbaye de). Voir **VEL-LEREILLE-LEZ-BRAYEUX**.

**BONNERT**, comm. de la prov. de Luxembourg; à 3 1/2 kil. d'Arlon, à 2 1/2 kil. de Tontelange, et à 384 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 1,572 hab.; — sup. 1,780 hect.  
 Arr. adm., jud., et cant. de j. de p. d'Arlon. — Ev. de Namur.

Sol sablonneux et argileux; — agriculture. — Carrières de moellons à bâtir.

Cours d'eau: cinq ruisseaux.

En 1480, *Baen rait*; en 1658, *Bonnerath*.

Autrefois dépendance indivise des seigneuries de Guirsch et Useldingen.

Sup. en 1840, — 1,482 hect.

Pop. » » , — 949 hab.

Sup. » 1890, — 1,780 hect.

Pop. » » , — 1,480 hab.

» » 1910, — 1,632 »

**BONNEVILLE**, comm. de la prov. de Namur, sit. près de la route de Namur à Huy; à 15 kil. de Namur, à 6 kil. d'Andenne, à 2 kil. de Thon, à 7 kil. de Faulx.

Pop. 986 hab.; — sup. 897 hect.

Arr. adm. et jud. de Namur; cant. de j. de p. d'Andenne. — Ev. de Namur.

Terrain inégal; sol schisteux et calcaire; — agriculture. Houillère. Carrières de pierre bleue; minerais de plomb.

Château de Bonneville; le château de Rouvrois est en voie de reconstruction.

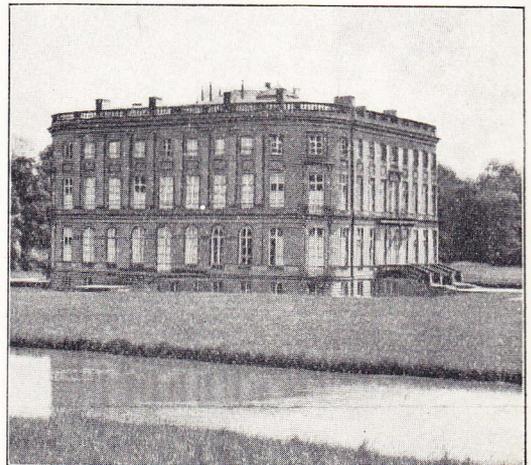
Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> s., la terre de Bonneville appartenait à M. de Jaminet, seigneur de Bonneville, Sclayn, Sclayneau, Sclermont, Faux, etc.

Détaché de Sclayn et érigé en commune distincte l'an 1903. — Alt. de 180 m. au seuil de l'église.

Pop. en 1910, — 1,010 hab.

1914. — L'ennemi est arrivé à Bonneville, le 21 août dans la matinée. Il installa de l'artillerie à q. q. distance du village, sur le chemin de Bonneville à Sclayn, et il commença vers 11 heures le bombardement du fort de Maizeret. Un général a raconté à Bonneville que c'est de là que sont partis les premiers obus dirigés sur Namur et qu'« il a fait cesser le tir, par un sentiment d'humanité ». Répondant à l'artillerie ennemie, le fort de Maizeret lança des obus sur le village qui tuèrent plusieurs Allemands. La population s'était réfugiée dans les caves.

**BONSECOURS**, comm. de la prov. de Hainaut; à 23 kil. de Tournai, à 1 1/2 kil. de Péruwelz, à 4 kil. de Blaton.



(Photo Nels)

Bon-Secours. — Château de l'Ermitage

**EUG. DE SEYN**

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

---

**DICTIONNAIRE**

**HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE**

**DES**

**COMMUNES BELGES**

**HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE**

**TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE**

**ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE**

**ETC., ETC., ETC.**

---

**TOME PREMIER**

---

**BRUXELLES**

**A. BIELEVELD, ÉDITEUR**

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

---

**1924**